



Créer une histoire de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des Premières Nations



La création d'un cadre de résultats et d'une stratégie d'évaluation pour les Premières Nations a pour but de suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif d'enfants et de familles des Premières Nations heureux et en bonne santé, grâce aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) des Premières Nations. Le cadre de résultats et la stratégie d'évaluation des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des Premières Nations offrent aux Premières Nations des options pour mesurer et évaluer leur succès, tant à l'échelle locale que régionale et nationale.

Qu'est-ce qu'un cadre de résultats

Un cadre de résultats est un outil utilisé pour planifier, suivre et mesurer le succès d'un programme. Il intègre les objectifs de l'AGJE des Premières Nations, notamment comment suivre son succès et comment l'améliorer au fil du temps à l'aide d'une série d'indicateurs et de résultats.

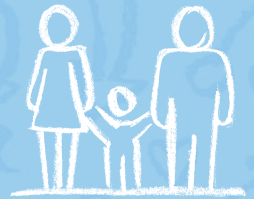
Qu'est-ce qu'une stratégie d'évaluation

Une stratégie d'évaluation est un outil utilisé pour mesurer le succès d'un programme. La stratégie d'évaluation de l'AGJE des Premières Nations utilise les données recueillies au moyen du cadre de résultats pour déterminer si le programme progresse vers les objectifs prévus sur 2, 5 et 10 ans. Elle fournit des points de contrôle réguliers pour s'assurer que l'AGJE répond au mieux aux besoins des Premières Nations.





Créer une histoire de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des Premières Nations



Principe

Gouvernance et autodétermination des Premières Nations dans le cadre des programmes d'AGJE.



Exemple d'indicateur

Nombre de régions dotées de structures de gouvernance régionales qui détiennent l'autorité et la capacité de prendre des décisions relatives à l'AGJE des Premières Nations dans chaque région respective.



Principe

Les programmes d'AGJE sont ancrés dans les connaissances, les langues et les cultures distinctes des Premières Nations.



Exemple d'indicateur

Fréquence et variété des pratiques, cérémonies et activités culturelles traditionnelles (par exemple, narration d'histoires, tambours, danses, jeux traditionnels) proposées chaque mois dans le cadre du programme, avec la participation d'ainés ou de gardiens du savoir culturel.



Principe

Veiller à ce que les programmes d'AGJE soient de haute qualité et répondent aux divers besoins des Premières Nations.



Exemple d'indicateur

Pourcentage du personnel de l'AGJE des Premières Nations gagnant un salaire égal ou supérieur au salaire médian pour des fonctions comparables dans la région, ajusté en fonction de l'expérience et des qualifications, en mettant l'accent sur la suppression de tout écart de rémunération cerné au sein de la main-d'œuvre.



Principe

Les programmes d'AGJE sont disponibles, abordables et souples pour les enfants et les familles des Premières Nations.

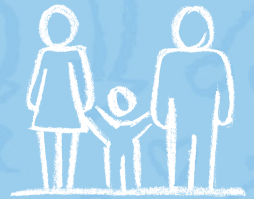


Exemple d'indicateur

Nombre et pourcentage d'accords de financement pluriannuels garantis et souples.



Créer une histoire de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des Premières Nations



Principe

Les programmes d'AGJE sont transparents et comportent une obligation de rendre compte.



Exemple d'indicateur

Financement fédéral annuel alloué aux initiatives de renforcement des capacités communautaires et régionales pour la recherche, l'évaluation et le suivi de l'AGJE des Premières Nations.



Principe

Encourager les partenariats et les collaborations qui appuient la mise en place d'un système coordonné et intégré d'AGJE.



Exemple d'indicateur

Fréquence et qualité des relations entre les représentants régionaux de l'AGJE des Premières Nations et les partenaires clés de divers ministères et secteurs.



Principe

Les Premières Nations disposent de capacités et de ressources suffisantes pour les programmes d'AGJE.



Exemple d'indicateur

Montant des fonds fédéraux alloués aux initiatives de renforcement des capacités ayant particulièrement pour objectif d'améliorer le recrutement et la rétention de membres des Premières Nations pour la mise en place du système d'AGJE.

